



Comment est évalué l'engagement des projets pour la transformation écologique ?

La Maison de la Musique Contemporaine évalue l'éligibilité des projets relative à leur engagement pour la transformation écologique selon les pistes de réflexion proposées ci-dessous. Ces objectifs ont vocation à être adaptés à l'activité, la taille, aux équipes et à l'impact de chaque structure sur son environnement et peuvent se décliner de manière progressive.

L'équipe de la MMC est à votre disposition pour échanger et vous accompagner dans votre démarche pour la transformation écologique. Pour toute demande, veuillez adresser un e-mail à l'adresse suivante : accompagnement@musiquecontemporaine.org.

Transports, hébergement et logistique

- La structure profite-t-elle de la venue d'un-e équipe artistique pour allonger sa présence sur le territoire et développer des temps de recherche, de développement ou de résidence ainsi que des actions de médiation ?
- Réduit-elle ses déplacements physiques en proposant des logements et de la restauration accessibles à pied ou en transports en commun ?
- La structure propose-t-elle un système de co-voiturage, de transports en commun ou modes de déplacement non polluants pour les équipes artistiques, publics ainsi que les œuvres ?
- La structure évalue-t-elle l'empreinte carbone des déplacements de son équipe artistique et se fixe-t-elle des objectifs d'amélioration quantitatif ?

Alimentation et boissons

- La structure met-elle en place une politique de circuits courts d'approvisionnement avec une offre d'alimentation saine, diversifiée et certifiée ?
- Met-elle en place des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire ?
- Favorise-t-elle des produits non emballés et utilise-t-elle de la vaisselle lavable en priorité ?

Scénographie et matériel

- La structure mutualise-t-elle du matériel via une plateforme de location ou de revente ?
- Achète-t-elle du matériel reconditionné auprès de structures de réemploi d'équipement issus du spectacle vivant ?
- Conçoit-elle ses décors dans une optique durable ? Cela concerne le choix des matières premières et des produits et l'anticipation de leur cycle de vie.

- Favorise-t-elle des dispositifs scénographiques légers, démontables et transportables ?

Energie et bâtiments

- La structure met-elle en place une politique d'optimisation des consommations d'énergie et d'eau ? Cherche-t-elle à augmenter la part d'énergie renouvelables ?
- La structure met-elle en place un suivi, un système de veille et une évaluation des besoins réels de son activité ?

Gestion des déchets

- La structure s'appuie-t-elle sur la logique des « 4R » (réduire, réutiliser, recycler, repenser) pour repenser sa méthodologie d'action et organiser sa gestion des déchets avec des associations dédiées ou des collectivités locales ?
- La structure minimise-t-elle la production de déchets pour lutter contre l'épuisement des ressources en s'engageant pour la réduction du plastique à usage unique ? La structure met-elle en place une récolte de tous les déchets sur site avant et après événement ?

Sensibilisation

- La structure propose-t-elle des temps d'informations et de formations pour sensibiliser ses équipes à la transformation écologique ?
- Développe-t-elle une communication valorisant l'ensemble des pratiques en faveur de la transformation écologique pour les artistes, publics et partenaires du projet ?

L'Afdas propose une prestation d'accompagnement sur-mesure et adapté pour vous initier ou approfondir votre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : [Appui-conseil RSE | Afdas](#)

Afin de remédier au manque de données et d'outils pour calculer les impacts des projets de spectacle vivant, **Arviva** a développé un outil de Simulation d'Empreinte Environnementale pour le Spectacle (SEEDS). Cet outil a été pensé pour être simple d'utilisation et adapté aux activités des structures du spectacle vivant (compagnies, lieux, festivals) et à leurs activités diverses (création, production, diffusion notamment) : [SEEDS, Simulateur d'Empreinte Environnementale pour le Spectacle - ARVIVA](#)

Guides

:

- [ARVIVA - Guide pour l'action](#)
- [STARTER - Bonnes pratiques](#)
- [REEVE – Guide anti-gaspillage alimentaire sur événement](#)
- [ACT - Artistes Citoyens en Tournée](#)
- [ADEME - Événementiel Responsable](#)
- [ON THE MOVE – Faire évoluer ses pratiques professionnelles à l'ère de la crise climatique](#)
- [Ministère de la Culture – Charte de développement durable pour les festivals](#)

- [DRASTIC ON PLASTIC - Guide pour des événements zéro plastique](#)

Etudes :

- [Décarbonons la culture, The Shift Project](#)
- [Le Spectacle et le Vivant, Sophie Lanoote et Nathalie Moine](#)

Sites ressources :

- [Développement durable \(culture.gouv.fr\)](#)
- [Transition écologique - Centre national de la musique](#)
- [ARVIVA](#)
- [ADEME - Agence de la transition écologique](#)
- [Le Collectif des festivals](#)